

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ADMINISTRATION DES POSTES

AVIS ESSENTIEL

Le public est prévenu que les paquets affranchis à prix réduit, à titre d'échantillons ou papiers d'affaires, ne doivent contenir aucun bulletin, note ou écrit quelconque, présentant en quoi que ce soit le caractère d'une correspondance, ou pouvant en tenir lieu.

L'infraction à ces dispositions est une contravention, que la loi punit d'une amende de 16 à 600 fr.

Il est indispensable que les paquets d'échantillons ou papiers d'affaires portent l'indication sommaire du domicile des expéditeurs, afin que ces objets puissent leur être restitués en cas de non distribution.

(Communiqué.)

Un grand nombre de personnes ont tort de croire qu'on ne contrevient pas aux règlements de la poste, en mettant une lettre non cachetée dans un paquet de linge par exemple, qu'elles adressent à des parents, par la voie du chemin de fer. Des lettres envoyées de cette manière ont été arrêtées et saisies en gare, entre autres à celle de Seclin, et ont donné lieu à des procès-verbaux.

ROUBAIX, 26 Décembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Décrets : portant nominations dans les tribunaux de commerce; — approuvant la délibération y insérée du conseil municipal de Paris; Promotion et nomination dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La circulaire suivante a été adressée aux préfets des départements par M. le ministre de l'instruction publique :

« Monsieur le préfet,
J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai pris un arrêté aux termes duquel une *Histoire universelle*, publiée par le sieur Paul Buessard, et faisant partie d'un cours général intitulé : *Mnémotechnie naturelle* est interdite dans les écoles publiques et libres, comme contenant des principes contraires à la religion et à l'ordre public.

« L'*Histoire universelle* dont il s'agit est publiée par livraisons. Le prix en a été mis à la portée des classes populaires, et je suis informé qu'aucune démarche n'est éparignée afin de propager cet ouvrage dans les écoles.

« Vous voudrez bien faire connaître la décision que je vous notifie aux agents placés sous vos ordres, et prescrire les mesures les plus actives pour assurer l'exécution de mon arrêté.

« Recevez, etc...
Le ministre de l'instruction publique,
Signé, ROULAND. »

A l'approche de la nouvelle année, nous croyons devoir rappeler au public qu'on peut adresser par la poste des cartes de visite dans une enveloppe non cachetée. L'affranchissement est alors de 5 centimes pour l'arrondissement,

de 10 c. pour toutes les autres villes et communes. Il est également loisible de mettre deux cartes dans la même enveloppe. Le prix du transport n'en est pas augmenté.

A propos de l'incendie qui a eu lieu dans l'établissement du gaz, on nous signale le courageux dévouement de trois pompiers qui se sont particulièrement fait remarquer par leur sang-froid en présence du danger qu'ils avaient à courir, ce sont le caporal Jean Delaunoy et le pompier Louis Salembier.

Le caporal Germain Duvillier, qui s'est distingué dans plusieurs incendies, n'a pas hésité, malgré son indisposition, à faire preuve de dévouement. Sa conduite est digne des plus grands éloges.

On ne saurait donner trop de publicité à de pareils faits, ils honorent le corps respectable des Pompiers qui s'est acquis depuis longtemps des titres à la reconnaissance de nos concitoyens.

Nous lisons dans un *ordre de service* daté de décembre et signé de l'ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord, les dispositions suivantes :

« Les bureaux de la grande vitesse doivent refuser toute expédition de finances composée de billets de banque remis à découvert. Deux motifs spéciaux justifient cette prescription : 1^o La difficulté et souvent l'impossibilité pour le conducteur de prendre sérieusement en charge des billets qu'il ne peut avoir le temps de compter ni de faire vérifier à l'arrivée; 2^o La responsabilité, en cas de présentation de billets de banque coupés et mal réunis ou même faux.

« L'expéditeur qui apportera des billets de banque à découvert devra être invité à les mettre sous toile cirée, en forme de paquet cacheté suivant les prescriptions relatives au transport des finances, et à apposer sur sa déclaration un cachet identique à celui apposé sur le paquet. Le poids du paquet sera rigoureusement constaté et la valeur portée sur l'adresse. »

L'*Economie*, de Tournai, annonce qu'une pétition, qui se couvre de nombreuses signatures, circule parmi les commerçants de cette ville, pour demander au conseil communal et à la chambre de commerce de vouloir bien s'employer du pouvoir afin de faire cesser la dépréciation qui existe sur les pièces d'or françaises, qui cause du préjudice au commerce en général.

Les travaux du chemin de fer de Mons à Hautmont sont entièrement achevés; cette ligne ouvre une nouvelle communication entre Paris et le riche bassin houiller de Mons par la ligne de Saint-Quentin à Erquelines.

On assure que la section du chemin de fer Grand-Central de la rivière du Lot à Montauban sera livrée à la circulation dans les premiers jours du mois de mai de l'année prochaine.

La Steam-Navigation C^o de Londres, dans le but de protéger le port d'Ostende, vient d'augmenter le service de ses bateaux d'un départ de plus par semaine. Les bateaux sont excellents et rien n'est négligé pour rendre le passage des voyageurs aussi agréable que possible. On peut donc en prenant cette route pour Londres éviter des frais énormes, puisque le prix de passage de 1^{re} classe n'est que de 18 sh. ou fr. 22-50, et la seconde 14 sh. ou fr. 17-50.

Cette route ainsi que celle d'Anvers offre aussi les avantages de ne pas changer de voitures ni de chemin de fer, puisque l'on débarque à Londres même.

La visite se faisant à bord à l'arrivée du bateau, on peut de là se rendre immédiatement à destination.

Nous ne pouvons résister au désir de publier un passage des *Causeries lilloises*, de M. Henry Brunel.

Nous le faisons avec d'autant plus d'empressement qu'il y est question des remarquables productions de M^{me} Vincent-Calbris.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 26 DÉCEMBRE 1857.

LE PRINCE

ROMAN HISTORIQUE. (4)

(Suite. — Voir le numéro du 19 Décembre)

Doring se retirait en attendant l'issue des scènes fatales dont Markoff et Suboff étaient les auteurs, lorsque le chambellan Chamiloff lui glissa dans les mains un billet qu'il disait tenir d'une personne inconnue. Doring en prit lecture et le trouva aussi important qu'extraordinaire. Un ami implorait son secours. Il n'y avait pas à hésiter, et comme sa femme n'était pas auprès de lui en ce moment, il jugea qu'il ferait bien de sortir immédiatement pour revenir d'autant plus tôt.

Brisée de douleur, Alexandra eût, une heure après, une crise nerveuse d'une nature tellement violente qu'il devint nécessaire d'en prévenir l'impératrice. Celle-ci, en entrant dans les appartements de sa petite fille, demanda Doring. Willanow répondit qu'il était appelé pour affaire urgente et que, depuis une heure

environ, personne ne pouvait dire l'avoir vu.

« Disparu! et juste au moment où j'aurais besoin de lui! Il nous faut retrouver Doring, reprit-elle. Qu'on appelle Zacharias... »

Le vieux valet de chambre fut bientôt devant sa maîtresse.

« Zacharias, lui dit-elle, va dire au chef de la police du palais de se rendre à l'instant auprès de moi... vite! »

Orloff entra quelques minutes après.

A sa vue, l'impératrice laissa échapper un mouvement de surprise.

« Osez-vous encore paraître devant mes yeux? s'écria-t-elle. Il me semble que je ne vous ai permis de vous présenter qu'à une condition.

— Un nouvel ordre, madame, en modifie un ancien. Vous avez mandé le chef de la police secrète du palais.

— C'est vrai, c'est parfaitement vrai. »

Catherine se rappela qu'elle ne l'avait pas destitué.

« Je vous ordonne, reprit-elle, de nous envoyer sur-le-champ Doring. Il a disparu, il faut que vous le retrouviez à l'instant et qu'il soit ici dans un quart d'heure.

— On ne négligera rien, madame, de ce qu'il est possible de faire. »

A ces mots, il se retira.

Comme chef de la police, la puissance d'Orloff était considérable. Il voulut, d'un seul coup se venger de Doring et de l'impératrice. Doring, fidèle au rendez-vous donné par un *ami malheureux*, se laissa prendre au piège tendu par Orloff, qui le fit enfermer dans l'aile gauche du palais.

Il s'agissait encore de s'emparer de Marfa et de faire arrêter André.

Ces deux derniers devaient servir à assouvir

la vengeance d'Orloff; mais pour arriver au but il fallait employer la ruse.

Orloff, pendant ces quelques instants d'entretien avec l'impératrice, avait remarqué combien l'âme et le corps étaient malades chez elle. Cette observation lui donnait l'espoir que, malgré la disgrâce encourue par lui, il n'aurait bientôt plus rien à craindre.

Il se mit donc à bâtir de nouveaux plans, et il porta ses espérances plus haut que jamais.

Retiré dans les appartements qu'il occupait à l'Hermitage, il était assis depuis quelques instants dans son cabinet lorsqu'il frappa du pied. Une trappe se souleva et un homme robuste, vêtu d'une robe noire, en sortit et vint se placer devant le comte sans mot dire et les bras croisés.

« Je t'ordonne, dit le comte, d'aller porter une lettre à la prophétesse de Strelna. Dans cinq minutes tu partiras. »

Si Marfa, se dit-il, est réellement celle qui cherche à jouer devant mon frère le rôle de Tarrakanoff, je vais le savoir, et dans ce cas, malheur à elle, il faut que je l'écrase.

Pour parvenir plus sûrement à la faire sortir de chez elle, Orloff lui écrivit pour l'inviter à se rendre immédiatement auprès de l'impératrice. Il se proposait de la faire arrêter au moment même où elle mettrait les pieds sur les marches du palais.

Les ordres du comte furent exécutés et son stratagème réussit parfaitement.

Mais au moment où Marfa allait entrer au palais, Orloff reconnut avec terreur qu'elle était accompagnée d'André.

« N'importe, se dit-il, il faut ici se tirer

d'embaras par une action hardie.

Il n'hésita point; lorsque Marfa eût posé le pied sur la dernière marche, il frappa dans ses mains et aussitôt l'on vit apparaître, comme s'ils sortaient des murs, plusieurs agents de la police secrète.

« Arrêtez cette femme! » dit-il à haute voix. Les sbires s'élançèrent pour exécuter cet ordre, mais en reconnaissant la prophétesse de Strelna ils s'arrêtèrent et plusieurs se signèrent dévotement.

Le comte fut transporté de fureur en voyant cette pusillanimité. Et comme un tigre qui se jette sur un agneau, il s'élança d'un bond sur Marfa; mais il ne l'atteignit point; car une main de fer le saisit au même instant. C'était celle d'André.

Orloff venait donc de tomber entre les mains de son ennemi le plus implacable.

C'est en vain qu'il voulut se dégager des étreintes du géant. Une lutte terrible eut lieu entre les deux frères. Un instant le comte put s'échapper et se crut sauvé. Il fuyait d'escalier en escalier, de corridor en corridor. Enfin il se précipita dans une chambre dont il réussit à fermer la porte. Mais André la fit voler en éclats et s'élança sur son frère en poussant un hurlement sauvage.

La lutte recommença plus acharnée que jamais. On entendait sur les escaliers et dans les corridors les cris et les pas précipités des gens de la police.

En attendant arriver les satellites de son frère, André redoublait de rage; il voulait le précipiter sur les dalles qui pavaient la pièce et l'y écraser; mais le comte avait les bras libres, et il saisit son adversaire par la tête.

Le moment était décisif.